



République du Niger

Plan de Travail Annuel 2009

Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

Pays : NIGER

Effets UNDAF poursuivis :

D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.

Effets du Programme Pays 2009-2013 :

Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté.

Résultats attendus CPAP 2009-2013 :

- Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est appuyé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, ainsi que la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision à tous les niveaux et dans les différents secteurs ;
- L'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ;
- Les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

Agence d'exécution :

- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MPF/PE)

Partenaires de réalisation:

- Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
- L'Institut National de la Statistique
- Les organisations de la société civile

Résumé

Le PTA «Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes » est élaboré dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) en appui à la programmation 2009-2013. Il est conclu entre le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant de la République du Niger et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le présent plan de travail annuel couvre l'année 2009 et a pour objectif d'appuyer le MPF/PE pour : (i) organiser des ateliers régionaux pour la sensibilisation des différents acteurs sur la politique nationale genre, (ii) réaliser et diffuser des supports d'information médiatiques en faveur de l'équité (iii) soutenir les actions de plaidoyer et de communication en faveur de la promotion du genre, (iv) actualiser la base de données désagrégée par sexe du MPF/PE (vi) apporter un appui au MPF/PE dans le cadre de la célébration des journées nationale et internationale de la femme.

Les activités qui y sont définies constituent des priorités du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Elles sont en adéquation avec les axes stratégiques consignés dans la Politique Nationale Genre et dont la mise en œuvre avec celle des différents programmes et projets sectoriels, contribuera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et en particulier l'OMD-3 « Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes » sur laquelle est axée la SDRP 2008-2013.

L'agence d'exécution de ce PTA sera le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Au terme de la mise en œuvre de ce programme 2009-2013, les principaux résultats attendus sont : (i) le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est appuyé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, ainsi que la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision à tous les niveaux et dans les différents secteurs ; (ii) L'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ; (iii) les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

Période couverte : 2009 -2010

Composantes du programme Pays : Programme 2 – Réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD

Titre de l'intervention : Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

Code budgétaire: 00045105

Durée du projet : 12 mois

Budget estimatif : 260 000 \$

Ressources allouées

PNUD : 260 000 \$

Budget cumulatif : 260 000 \$

Gouvernement : PM

Approuvé au nom du :

Signature

Date

Nom/ Titre

Partenaire de réalisation



Barry Bibata Niandou
Ministre de la Promotion
de la Femme et de la
Protection de l'Enfant

PNUD :



Khardiata LO N'DIAYE
Représentant Résident

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2009

I. **Articulations du PTA avec la Politique Nationale Genre, la Stratégie de développement Accélééré et de Réduction de la Pauvreté, le Plan stratégique du PNUD 2008-2011 et le CPAP 2009-2013**

Le Sommet pour le Millénaire a réaffirmé, à travers l'OMD3, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme un objectif de développement à part entière. Au Niger, le processus de promotion de la femme et de l'égalité de genre a connu un certain nombre d'avancées. Sur le plan législatif, on note la mise en place de dispositions légales et réglementaires comme celles sur les mutilations génitales, la santé de la reproduction et les quotas à accorder aux femmes dans les instances de décision. Le plan institutionnel a été marqué par la mise en place des points focaux genre sectoriels et l'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG) en juillet 2008.

Néanmoins, l'analyse situationnelle met en exergue que les femmes demeurent marginalisées dans la gestion des affaires publiques, et l'accès aux opportunités économiques. Les politiques et les programmes de développement ne prennent que partiellement en compte leurs situations souvent plus précaires que celles des hommes et leur vulnérabilité aux chocs sociaux et économiques. Les disparités d'accès aux services publics témoignent des écarts importants qui existent entre hommes et femmes, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accès au capital.

Les interventions du Programme de Pays 2009-2013 s'inscriront en appui à la réalisation de l'objectif stratégique n°4 de la SDRP qui vise la réduction des inégalités et des vulnérabilités dans la société et de l'effet UNDAF visant que les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix. Elles s'inscriront également dans les orientations stratégiques du PNUD contenues dans le Plan Stratégique et la Stratégie Genre 2008-2011 qui portent sur l'égalité de genre à travers le renforcement de son institutionnalisation à toutes les étapes liées à la planification, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques et programmes nationaux de développement.

Sur cette base, le Programme de Pays 2009-2013 aura pour objectif de soutenir le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les Ministères sectoriels dans le renforcement des capacités des acteurs de développement pour l'analyse, la planification, et le suivi-évaluation des politiques selon le genre ; et la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision.

II. **Zones d'intervention et groupes cibles du PTA**

Les groupes cibles du Programme Pays en relation avec le genre sont : (i) le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les Ministères sectoriels ; (ii) les organisations de la société civile intervenant dans les domaines de la promotion du genre ; (iii) l'Institut National de la Statistique ; (iv) le Cadre de concertation Genre du MPF/PE ; et (v) les structures en charge de la formulation et de l'exécution des programmes nationaux.

III. Objectifs poursuivis dans le PTA

Conformément au mandat du PNUD, les interventions auront pour objectifs de soutenir le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les Ministères sectoriels dans le renforcement des capacités des acteurs de développement pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, et la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision.

En 2009, le PNUD appuiera :

- le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant dans la préparation de la formulation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre ;
- L'Institut National de la Statistique (INS) à évaluer la prise en compte du genre dans les statistiques nationales pour faciliter la mise en place d'une base de données désagrégées par sexe ;
- Des institutions ciblées pour les accompagner dans la formulation de mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

L'objectif global du Programme de Pays sera de soutenir le Niger dans la réduction des inégalités de genre

IV. Stratégies de mise en œuvre

Le présent PTA sera exécuté par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, en collaboration avec les autres institutions intervenant dans le domaine du genre. En collaboration avec le PNUD, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, veillera à la nécessaire recherche de synergie et la coordination avec les diverses parties prenantes.

V. Principales activités

Au cours de l'année 2009, les activités principales porteront sur :

- L'organisation d'ateliers régionaux pour la sensibilisation de différents acteurs sur la politique nationale genre ;
- La réalisation et la diffusion des supports d'information médiatiques en faveur de l'équité ;
- Le soutien aux actions de plaidoyer et de communication en faveur de la promotion du genre ;
- L'appui au MPF/PE dans le cadre de la célébration des journées nationale et internationale de la femme ;
- La participation aux conférences internationales sur le genre (la 53^e session de la commission de la condition de la femme) ;
- Le soutien aux initiatives innovantes des organisations de la société civile en faveur du leadership féminin, de l'autonomisation des femmes et de la prévention des conflits ;
- L'actualisation de la base de données désagrégée par sexe du MPF/PE ;
- L'appui à l'INS pour la réalisation d'une évaluation de la prise en compte du genre dans les statistiques nationales ;
- Le renforcement des capacités de l'INS à travers la participation à l'atelier de formation sous régional de la CEA à Douala visant à diffuser les méthodes et les outils de production de données ventilées par sexe.

VI. Résultats attendus du PTA en référence au CPAP

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA 2009, qui concourent à la réalisation des produits CPAP sont les suivants :

- L'actualisation des données désagrégée par sexe du MPF/PE est appuyée;
- Un rapport avec des recommandations pour la mise en place d'une base de données nationale désagrégée par sexe est réalisé au niveau de l'INS ;
- Les capacités de l'INS sont renforcées dans le domaine des méthodes et des outils de production de données ventilées par sexe ;
- La politique nationale Genre est diffusée au niveau des 8 régions ;
- Le MPF/PE est appuyé à la célébration des journées nationales et internationales de la femme 2009 ;
- Des activités spécifiques d'information médiatiques en faveur de l'équité sont promues ;
- Des activités de plaidoyer au niveau national et international en faveur de la promotion de l'égalité de genre sont promues ;
- Des initiatives innovantes de la société civile en faveur du leadership féminin, de l'autonomisation des femmes et de la prévention des conflits sont soutenues ;
- Le PTA 2009 dans le domaine du genre est exécuté.

VII. Mécanismes de suivi évaluation

L'agent d'exécution du Plan de Travail Annuel « Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes » sera le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Dans le cadre du suivi, une situation de référence a été définie au démarrage du PTA. Les cibles annuelles seront déclinées par le Ministère en Charge de la Promotion de la Femme afin d'atteindre les résultats escomptés d'ici la fin du programme de pays. Le Ministère de la Promotion de l'Enfant et de la Protection de l'Enfant sera chargé du suivi global du PTA et veillera à ce que les activités prévues soient entreprises conformément aux résultats attendus.

Un rapport d'exécution physique et financière sera élaboré et à la fin de chaque trimestre, complétés par un rapport annuel à la fin de l'année 2009. Les rapports renseigneront l'état de réalisation des cibles annuelles et des résultats attendus en fin de programme.

Des réunions seront organisées périodiquement avec les parties prenantes dans le but d'échanger les informations et de convenir de manière consensuelle et dynamique les orientations à prendre. Au terme du projet, un rapport d'évaluation final détaillé et axé sur les résultats sera produit et tous les fonds alloués seront audités conformément aux règlements financiers du PNUD.

Plan de travail annuel : Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

Année 2009

Domaine Coopération :	Atteinte des OMDs et réduction de la pauvreté
Programme :	Programme 2 - Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD
Objectif National SDRP:	Recherche de croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois et réduction des inégalités et renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables
Effet UNDAF :	D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernement démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.
Effet escompté PP :	Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté
Situation référence au démarrage (2009) :	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport national 2007 sur les OMD met en exergue que le Niger ne serait pas en mesure d'atteindre la plupart des OMD d'ici 2015 - La promotion de la femme et l'égalité de genre connaît des avancées avec la mise en place des dispositions légales et réglementaires comme celles sur les mutilations génitales, sur les quotas dans les instances de décision ; ainsi que l'adoption de la Politique Nationale Genre ; Mais les politiques et programmes de développement ne prennent que partiellement en compte les situations les plus précaires des femmes, la vulnérabilité aux chocs socio-économiques ; et les disparités d'accès aux services publics notamment santé, éducation, etc. - Le Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant a requis l'appui du PNUD pour la formulation et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux sur le genre.

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2009 (résultats attendus du PTA en référence au CPAP)	Chronogramme				Partie responsable	Budget planifié		
			1eT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant (USD)
R.1. L'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ;	Actualisation de la base de données désagrégée par sexe du MPF/PE (Activity 4)	L'actualisation des données désagrégée par sexe du MPF/PE est appuyée		x	x	x	PNUD		71 620 Déplacements 72500 Fournitures 73400 Carburant 74210 Reproduction 74525 Divers Sous Total	13520 334 12400 2200 1900 30 354
	Evaluation de la prise en compte du genre dans les statistiques nationales (Activity4)	Un rapport avec des recommandations pour la mise en place d'une base de données nationale désagrégée par sexe est réalisé au niveau de l'INS			x	x	INS		71300 Consultants 71610 Déplacements 72500 Fournitures 73100 Location salles 73400 Carburant 74210 Reproduction Sous Total	6100 3860 300 300 300 6000 16860
	Participation à l'atelier de formation sous régional de la CEA à Douala visant à diffuser les méthodes et les outils de production de données ventilées par sexe. (Activity4)	Les capacités de l'INS sont renforcées dans le domaine des méthodes et des outils de production de données ventilées par sexe.		x				PNUD	71 600 Voyage	3500
	TOTAL R.1								Sous Total	3500
										50714

R.2. Les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre	Organisation d'ateliers régionaux en faveur de l'équité à travers la sensibilisation de différents acteurs locaux sur la Politique Nationale Genre (Activity 7)	La politique nationale Genre est diffusée au niveau des 8 régions	x	x	x	x	x	PNUD	71300 Consultants	1200
									71600 Déplacements/DSA	31700
									72500 Fournitures	3000
									2400	
									2200	
									3400	
									7600	
									Sous Total	51 500
	Appui à la célébration de la journée nationale et internationale de la femme (8 mars et 13 mai) (Activity9)	Le MPF/PE est appuyé à la célébration des journées internationales de la femme 2009		x				PNUD	73400 Carburant	200
									74200 Couverture médiatique et support de communication	3900
									74500 T Shirts	2000
									Sous Total	6 100
	Edition et diffusion de 3 numéros du Bulletin « Genre en action » du MPF/PE (Activity12)	Des activités spécifiques d'information médiatiques en faveur de l'équité sont promues		x				PNUD	74200 Edition	15 000
	Elaboration d'un film sur les réalisations ADT en faveur de l'autonomisation des femmes (Activity5)			x				PNUD	71 620 DSA	2000
									72100 Sous traitement	10000
									73400 Carburant	2000
									74200 Couverture médiatique et production audiovisuelle	6000
									74525 Divers	3000
									Sous Total	38000

